

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:247617-2020:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Énergie solaire
2020/S 103-247617**

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Travaux

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, [2019/S 113-276257](#))

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Adresse postale: Hôtel de Roquelaure — 246 boulevard Saint-Germain

Ville: Paris

Code NUTS: FR101 Paris

Code postal: 75007

Pays: France

Courriel: Sd3.De.Dgec@developpement-durable.gouv.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation et situées dans les zones non interconnec

II.1.2) Code CPV principal

09330000 Énergie solaire

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte:

L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité situées dans les zones non interconnectées qui utilisent les énergies renouvelables au sens de l'article L. 211-2 du code de l'énergie et dont une partie de la production est autoconsommée, et dont la puissance est comprise entre 100 et 1 MW.

En vertu du 1^o de l'article L. 311-12 du code de l'énergie, les candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient d'un contrat d'achat pour l'électricité produite, conclu selon les dispositions des articles L. 311-13 et L. 311-13-1 du code de l'énergie et selon les modalités prévues par le cahier des charges.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

25/05/2020

VI.6) **Référence de l'avis original**

Numéro de l'avis au JO série S: [2019/S 113-276257](#)

Section VII: Modifications

VII.1) **Informations à rectifier ou à ajouter**

VII.1.2) **Texte à rectifier dans l'avis original**

VII.2) **Autres informations complémentaires:**

Un cahier des charges modificatif est disponible sur le site de la CRE (<http://www.cre.fr/documents/>

[appelsdoffres](#)). La date de clôture de la 2^e période a été modifiée. La clause de compétitivité a été clarifiée.

La formule du tarif d'achat a été modifiée. Le taux de recyclage de matériaux a été modifié (voir méthodologie évaluation carbone simplifiée).